Baccalauréat Général

Session 2022

Épreuve : **Sciences économiques et sociales**

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Comment peut-on expliquer le commerce international ?

Introduction :

Le contexte du commerce international est marqué par l'augmentation des droits de douane aux états unis en 2018, relatives aux importations chinoises, ou encore par la renégociation de l'Alena à l'initiative des états unis ou encore l'accord commercial entre le canada et l'union européenne (CETA) et entre l'union européenne et le japon. Toute ces mesures remettent évidemment en cause le multilatéralisme, fondement du commerce international.

Le commerce international est une doctrine économique d'obédience libérale, visant à éliminer les obstacles à la circulation des biens, services et capitaux entre les nations.

Quels sont les fondements, les théories économiques qui peuvent expliquer le commerce international ?

Les principes du commerce international, sont-ils remis en cause aujourd'hui ?

Nous analyserons dans une première partie les référence notionnelles et factuelles concernant le commerce international, et montrerons dans une deuxième partie que les principes du commerce international sont partiellement remis en cause aujourd'hui.

I) Les références théoriques, notionnelles et factuelles concernant le commerce international.

A) Références théoriques en faveur du commerce international.

Nous pouvons tout d'abord citer les théories classiques.

Tout d'abord les théories classiques. Tout d'abord la théorie de l'avantage absolu d'Adam Smith. Tout pays a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il a un avantage absolu (par exemple, l'Afrique se spécialise dans le cacao, le café, les bananes).

Ensuite, même si un pays n'a pas d'avantage absolu, il doit se spécialiser dans les produits où il a un avantage comparatif selon David Ricardo (il faut comparer les productions ou le pays a une meilleure productivité).

Enfin, selon Hecksher, Ohlin, Samuelson, le fondement de la spécialisation est l'abondance des facteurs de production.

Le document 1 montre les avantages comparatifs de cinq pays au sens de D. RICARDO.

La France a des avantages comparatifs dans les secteurs suivants : Aéronautique, voyages, boissons.

L'Allemagne : Automobile, machines-outils, moteurs, pharmacie.
Le Bangladesh : vêtements, cuirs, tapis.
Le Brésil : Agriculture, céréales, fer, pétrole, acier, viandes et poissons.
La Russie : pétrole gaz, métallurgie, charbon.
Ces avantages comparatifs sont une des explications du commerce international.
Le document 2 analyse les exportations de haute technologie, la Corée du sud arrive en première position avec 33%, la France en deuxième avec 28% et les états unis en troisième avec 20%. Ces trois pays ont en abondance le facteur capital.
le document 3 montre qu'avec 48% de la valeur des produits exportés dans le monde provient de produits importés.
Enfin le document 4 montre qu'entre 1999 et 2006 la France exportait plus d'automobiles qu'elle en importait. Entre 2008 et 2019 c'est l'inverse.

B) Les références notionnelles.

Le commerce international se justifie par une meilleure allocation des ressources et une plus grande efficacité productive. Il a un impact sur la croissance économique et la réduction des inégalités.
Le GATT (1947) et l'OMC (1995) ont contribué à augmenter le commerce international en réduisant les droits de douane.
Le commerce international lutte contre les différentes formes du protectionnisme (droits de douane, normes, quotas).

II) Les principes du commerce international sont partiellement remis en cause aujourd'hui.

A) Les difficultés du commerce international.

Avec la crise des surprimes (2008) et la crise sanitaire (2020), le commerce international progresse moins vite que les décennies précédentes (il régresse même juste après la crise des surprimes en 2008).
Mais il convient de souligner que, même si le protectionnisme se développe, le commerce international est toujours en progression.
En ce qui concerne la remise en cause du commerce international, il faut souligner le conflit entre les états unis et la Chine, qui pratiquent de forts droits de douane qui débouchent sur une guerre commerciale.
Le cas du Brexit remet en cause le commerce international entre le royaume uni et l'union européenne.
Autre difficulté : la crise de l'OMC depuis Doha en 2001 lors des négociations multilatérales.

B) La remise en cause du commerce international.

Le commerce international est remis en cause par la prolifération du made in France, et made in China.
La prolifération des accords bilatéraux (type Mexique, États-Unis) ou entre blocs régionaux (Asie pacifique ou CETA Canada/Union européenne).
Les raisons de leur prolifération sont qu'ils semblent plus rapides à aboutir et à mettre en place que les accords multilatéraux de l'OMC.
La multiplication des normes tarifaires (droits de douane), et non tarifaires (quotas, normes, règles et contraintes) finiront par avoir un impact négatif sur le commerce international.

Conclusion :

Si le commerce international est la règle, nous avons vu que ses principes sont partiellement remis en cause.

En premier lieu à cause de la guerre commerciale à laquelle se livrent les états unis et la Chine.

En second lieu le Brexit a mis à mal le commerce international entre le royaume uni et l'union européenne.

La prolifération des accords bilatéraux ou entre blocs régionaux accentue la remise en cause le commerce international.

L'affaiblissement de l'institution multilatérale « OMC » remet en cause le commerce international.

Épreuve composée : SUJET A

1ère Partie :

L'engagement politique consiste à manifester la volonté de participer à la vie politique pour avoir un poids sur les orientations politiques mais aussi pour interpeller les autorités politiques. Le fait de s'engager dans la sphère politique passe par plusieurs actions. Il peut s'agir d'aller voter (participation conventionnelle=engagement centralisé par l'état, centré sur la participation au processus électoral). Il peut y avoir aussi une participation non conventionnelle qui désigne toutes les formes de participation protestataires (manifestation, pétition, « opération escargot ») Ainsi, les individus vont exprimer leur opinion à travers le vote à travers différentes actions. L'engagement politique passe le plus souvent par le vote, c'est-à-dire le fait d'exprimer une opinion lors d'une élection ou d'un référendum. En effet, à travers le vote, les individus vont pouvoir faire entendre leur voix car en votant pour tel ou tel parti, ils soutiennent les projets. De même, en votant blanc, ils expriment un mécontentement vis-à-vis de l'offre politique. Avec le temps, et l'évolution de la société, les formes d'engagement politique se sont multipliées. En effet avant les participations étaient plus centrées sur le capital, le salaire, le revenu et le travail (matérialiste) donc les revendications passaient par le vote, la syndicalisation et la grève, les associations, alors qu'aujourd'hui, on observe de nouveaux mouvements sociaux comme le dit TOURRAINE et les mobilisations sont nouvelles avec de nouveaux acteurs et de nouveaux répertoires d'action politique comme le mouvement altermondialiste, les pétitions en ligne, la création de groupement de citoyens, les organisations non gouvernementales et les revendications sont plus concentrées sur le bien-être c'est ce que l'on appelle des revendications « post-matérialistes » . Pour ces nouveaux mouvements sociaux, les jeunes se motivent plus et les populations défavorisées (gilet jaunes) et la catégorie bourgeoise également (la bourgeoise de PARIS pour entretenir le patrimoine des villes).

2nde Partie :

Question 1 : Ce document est un tableau statistique qui compare le taux de croissance de trois pays différents (France, Corée du Sud, Danemark) et qui compare aussi les différentes sources de croissance de ces nations soit le travail, le capital et le Progrès technique. D'après la source de L'OCDE de 2021, nous pouvons constater que pour la France et la Corée du sud le taux de croissance annuel du PIB A baissé entre 2010 et 2019 passant de 1.8 % à 1.5% pour la France et de 6.8% à 2 % pour la Corée du Sud. En revanche, le taux de croissance annuel du PIB a augmenté pour le Danemark passant de 1.9% à 2.8%. Par ailleurs, nous pouvons également observer que les deux principaux facteurs qui permettent d'obtenir de la croissance économique pour les 3 pays sont le facteur capital (c'est-à-dire l'ensemble des matières

premières, machines, énergie) donc le capital fixe et circulant et le facteur travail (exemple pour la France, le capital fait augmenter la croissance de 0.7 % et le travail de 0.7% alors que pour le Corée du sud l'augmentation de la croissance par le capital= 1 % et le facteur travail fait perdre 0.1 % de la croissance. Enfin pour le Danemark, le capital fait augmenter de 0.5% la croissance alors que le travail fait augmenter de 0.9%. Une partie de la croissance économique reste inexpliquée, c'est ce que nous montre la productivité globale des facteurs qui montre un écart entre ce que le travail et le capital ont fourni comme croissance et le taux de croissance annuel moyen. Exemple pour la France, le taux de croissance annuel moyen en 2019 a augmenté de 1.5 % (soit 0.7% grâce au capital, 0.7 % grâce au travail). Le 0.1 % reste inexpliqué, c'est ce que l'on appelle, le « LE RESIDU » de Solow qui dit qu'une partie de la croissance économique reste inexpliquée ; il s'agit du progrès technique qui est facteur exogène.

Question 2 : Selon François Perroux, la croissance économique se définit comme l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes, d'un indicateur de dimension (le PIB). Il s'agit de l'augmentation de la production, de la richesse créée d'une nation pendant une période déterminée. Les deux principaux facteurs de production sont le facteur « travail » et le facteur « capital ». On appelle facteurs de production tous les éléments nécessaires à la production d'un bien ou d'un service, utilisés dans le processus de production.

La combinaison productive est l'association des facteurs de Y (W et K) que les organisations productives doivent associer dans des proportions variables pour réaliser un certain volume de Y. La fonction de Y décrit la relation entre la qté produite d'un bien et les quantités des différents facteurs nécessaire à sa fabrication.

Soit Y = f (K, L) = K. Fonction dite de Cobb-Douglas) Y représente la production, K le capital et L le travail (Labour en anglais).

Ainsi l'amélioration de l'utilisation du capital et du travail, les nouvelles technologies débouchent sur du PT (progrès technique)

PT= nouvelles technologies mais aussi efficacité de l'usage de ces nouvelles technologies et de l'amélioration de l'organisation de la production (amélioration de l'utilisation du travail et capital**). A la suite de cela, on peut constater qu'il existe une part inexpliquée de la croissance ; c'est ce que l'on voit pour la croissance de la France : augmentation de 1.5 % de croissance en 2019 alors que 0.7 % grâce au travail, 0.7 % grâce au capital et 0.1 inexpliqué**. Idem pour la Corée du SUD EN 2015 : augmentation de 2.8% de la croissance économique avec 1.4% expliqué par le capital et 1% expliqué par le travail. On voit que **Pour ROBERT SOLOW** : La part inexpliquée est un « RESIDU » il « semble tomber du ciel » il n'est pas produit ni rémunéré= facteur exogène ; c'est ce qu'il appelle progrès technique. C'est grâce à la productivité globale des facteurs.

Résumé : LE **PROGRES TECHNIQUE EST MESUREE PAR LA PRODUCTIVITE GLOBALE DES FACTEURS :**

PGF= PRODUCTION / ENSEMBLE DES FACTEURS DE PRODUCTION (TRAVAIL ET CAPITAL) = part de l'augmentation de la production qui n'est pas expliquée par l'augmentation du volume de production.

- Si augmentation des facteurs de production= croissance extensive.
- Si amélioration des facteurs de production = croissance intensive.

3ème Partie :

Tout espace social défini est structuré par une hiérarchie qui organise les rapports entre les individus et les groupes sociaux. Cette hiérarchie peut être codifiée par des règles juridiques pour les « groupes de droit » comme les ordres pendant l'ancien régime en France. L'Analyse de la structure sociale en France s'est longtemps construite autour du concept de **«** classe sociale ». Cependant, cette analyse (avec l'évolution de la société, du travail) peut être remise en cause.

L'espace social est organisé en un ensemble de groupes sociaux distincts et hiérarchisés du fait de l'existence d'inégalités multiformes. Les facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social sont donc multidimensionnels, relevant aussi bien du domaine socioprofessionnel (catégorie socio-professionnelle, revenus, diplômes, secteur) que socioéconomique (composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence). Le rôle des sociologues est donc de caractériser les différents groupes sociaux présents dans l'espace social. On ne peut donc plus ici parler d'analyse en termes de classe sociale uniquement mais d'autres formes de hiérarchisation comme les PCS (profession et catégories socioprofessionnelles) surtout en fonction de l'analyse de Marx. En effet, pour MARX, les membres d'une classe sociale occupent la même position dans le système économique. À ce titre, les ouvriers ou prolétariat, d'un côté qui ne disposent que de leur force de travail, de l'autre côté la bourgeoisie capitaliste qui récolte la plus-value. Chacun forme une classe sociale. Ses membres ont des valeurs et pratiques communes mais aussi ont également conscience de partager les mêmes intérêts. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.
Par ailleurs, il y a une remise en question de la subjectivité de classe La pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques. La conscience de classe semble moins forte et l'identification subjective (sentiment d'appartenance) à la classe ouvrière est faible dans les sondages, mêmes ceux qui occupent des métiers d'ouvriers.
De même, la représentation marxiste d'une société bipolarisée est remise en question dans les années 1960-70. Suite à la réduction des inégalités socio-économiques (de revenu, d'accès à la culture, à la scolarisation) et à une certaine homogénéisation des pratiques de

consommation (développement d'une consommation de masse à travers la diffusion de la voiture, de la télévision, du matériel électroménager), certains sociologues ont parlé de moyennisation.
Par cela, *on* constate une réduction de la distance intra-classes Ce processus correspond à la réduction des inégalités (réduction des distances inter-classes) qui s'accompagne d'une croissance des catégories sociales intermédiaires (cadres et Professions intellectuelles supérieures, prof. intermédiaires, ouvriers et employés qualifiés), vaste classe moyenne. Parallèlement, des clivages internes au sein des classes sociales ont affaibli leur homogénéité.
De plus, la hausse des revenus pendant les Trente Glorieuses, la massification scolaire et l'amélioration des conditions de logement ont contribué à brouiller les frontières avec les classes moyenne et supérieure à partir des années 1960. De nouvelles catégorisations du monde émergent : la question sociale (l'opposition prolétaires / bourgeois) est peu à peu éclipsée par l'opposition entre inclus (ceux qui ont un emploi, dont les ouvriers) et exclus (ceux qui sont privés d'emploi) ou celle entre Français et immigrés, ou celle entre travailleur atypique (précaires) et employés typique (CDI stable).
Le processus d'individualisation dans nos sociétés affecte de nombreux domaines de la vie sociale : la valorisation de l'autonomie de l'individu conduit à une recomposition des rapports : au travail, à la famille, à la politique, à l'école, etc. Ce processus modifie profondément les identités collectives et individualise la perception qu'ont les individus des inégalités qui les touchent, des succès et des échecs qu'ils peuvent connaître.
Dès lors, la lecture en termes de classe sociale ne semble plus opérante pour les acteurs, dans leur perception de soi. Les classes sociales ne suffisent pas à analyser la structure sociale.

Ainsi, l'évolution de la société, des mentalités mais aussi de l'organisation du travail semble remettre en question l'analyse de l'espace social en termes de classe. Mais depuis les années 1980 les inégalités ont tendance à s'accroître rouvrant la porte à la problématique de l'existence des classes sociales actuelles.

Épreuve composée : SUJET B

Partie 1.1 : L'intégration sociale est un processus par lequel des individus établissent des liens sociaux au sein des différents groupes et partagent des valeurs et des normes qui favorisent la cohésion sociale.
Les sociologues considèrent le travail comme une instance d'intégration sociale des individus. Le travail est intégrateur car il fournit aux travailleurs des repères spatiaux (un lieu de travail) et temporels (des horaires de travail) mais il offre également un statut social, des droits et protections et permet de s'inscrire dans la norme de consommation de la société dans laquelle ils vivent.

D'après les enquêtes, les chômeurs sont plus nombreux à affirmer vouloir retrouver un emploi même si ce dernier leur offre une situation économique équivalente au chômage. En effet, avoir un emploi offre souvent une identité sociale positive, il permet de se sentir utile, d'être reconnu comme ayant des compétences valorisantes tandis que le chômage offre une identité sociale négative, le chômeur est stigmatisé comme étant un profiteur de la solidarité nationale, un assisté.

Les relations professionnelles sont parfois le support de relations sociales au-delà du cadre professionnel tandis que le chômage affaiblit les relations sociales, dégrade l'estime de soi, le chômeur se mettant volontairement en retrait de la société (culpabilité, honte).

Le travail permet offre une certaine fierté (les ingénieurs du viaduc de Millau, les ouvriers du tunnel sous la Manche), prestige d'entreprise réputée (Apple, Canon...), syndicales média (Continental). La division du travail, dans l'analyse de DURKHEIM, est une source de solidarité organique (ce qui s'oppose à la solidarité mécanique) : les individus sont plus autonomes, mais aussi plus complémentaires et interdépendants lorsqu'ils sont spécialisés. Le travail est à la base de formes diverses de liens sociaux (amitiés, voisinage, relations conjugales…). De plus, L'emploi contribue à l'intégration sociale en fournissant un revenu, mais aussi, dans certains pays, accès à une protection sociale qui permet de se couvrir contre les grands risques sociaux (accident, maladie, retraite). Le travail et l'emploi sont donc en théorie des vecteurs fondamentaux de l'intégration sociale.

Partie 2.2 : La croissance économique se définit comme l'augmentation soutenue de la richesse créée d'un pays pendant une période déterminée. Cette croissance suppose utilisation des ressources naturelles donc surexploitation des ressources naturelles dont certaines ne sont pas renouvelables, pollution des sols et de l'air ; réchauffement climatique…Elles constituent donc de sérieuses limites à la soutenabilité de la croissance, à l'environnement. La soutenabilité de la croissance se définit comme le fait de maintenir une quantité de ressources suffisantes, une moindre pollution tout en continuant de produire, et aussi de penser à la génération future ; c'est ce que les économistes appellent le concept de développement durable : concept qui répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures. Cependant d'autres économistes soutiennent un modèle de soutenabilité faible. Cette soutenabilité s'appuie sur la confiance dans le progrès technique. Il s'agit de mettre en place un progrès technique qui se substitue au capital environnemental. Ce qui compte c'est de conserver un stock de capital total auquel on agrège différents types de capitaux comme le capital physique, humain ou technologique. Si on investit dans le capital humain, cela permettra d'avoir du progrès technique. C'est donc le progrès technique qui permettra aux générations futures de satisfaire leurs besoins. En bref, cela signifie que la destruction d'une forme de capital peut être compensée par l'utilisation d'une plus grande quantité d'un autre

capital, ne compromettant pas ainsi la durabilité du développement. Exemple de technologie (énergie éolienne, panneaux solaires, barrage hydraulique.

Partie 3 : Dans les sociétés démocratiques « les hommes naissent libre et égaux en droit ». Donc dans une société démocratique, est juste ce qui est jugé égal et la justice sociale est un principe qui conduit les pouvoirs publics à privilégier et à promouvoir l'égalité et donc à combattre les inégalités. La justice sociale désigne un état de la société dans lequel la distribution des ressources rares (savoir, richesse, pouvoirs, prestige…) est jugée équitable. Principe moral et politique qui vise à l'égalité des droits et à la solidarité collective permettant une répartition équitable des richesses.

L'état va intervenir de différentes manières pour contribuer à la justice sociale :

- Par la prestation de services publics
- En luttant contre les discriminations
- Par l'impôt progressif
-par le système de protection sociale

Cependant, ces interventions amènent certaines limites et certains effets pervers comme le fait que ce soit trop coûteux donc l'état s'endette encore plus et pour remédier à cela elle peut décider d'augmenter les taxes et les impôts de nouveau. C'est donc le contribuable qui va en payer les conséquences. Cela peut provoquer de nouvelles inégalités entre les catégories.

Par ailleurs, le système de solidarité par la redistribution améliore la situation des plus pauvres. Il reste que la réduction des inégalités de revenus est accusée d'engendrer un certain nombre d'effets pervers, parmi lesquels le maintien des plus démunis dans une situation d'assistanat (trappe à pauvreté/à inactivité (les personnes gagnent plus en restant chez elles donc ne sont pas encouragées à travailler) et l'établissement de nouvelles inégalités, (entre *insiders* et *outsiders*, entre retraités et actifs).

La justice sociale amène aussi comme effet pervers un conflit et problème en ce qui concerne le financement du système de retraite. Se pose la question de l'apparition d'une nouvelle fracture, générationnelle celle-là, entre enfants du baby-boom bénéficiant de prestations confortables, voire de régimes spéciaux généreux, et actifs chargés de les financer, au prix de cotisations plus élevées, donc d'une moindre employabilité et d'une diminution de leur pouvoir d'achat, sans pour autant disposer d'une garantie de maintien de leurs revenus une fois parvenus à l'âge de la retraite.

L'Europe du Sud et la France partagent notamment un profond problème de soutenabilité générationnelle de leur modèle social, et ne parviennent pas à assurer aux nouvelles générations un statut et une protection sociale aussi favorables que ceux dont ont bénéficié leurs aînés.